



Réunion du 19 avril 2019 – salle du Conseil Mairie de Tignieu-Jameyzieu

ECHANGES AVEC DES ELUS
DE LA BOUCLE DU RHONE EN DAUPHINE
SUR LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE AU NIVEAU LOCAL

Participants :

Cendra MOTIN - Députée de la 6ème circonscription de l'Isère, Jean-Yves BRENIER - Maire de Leyrieu, Marcel FEUILLET - Maire de Vasselin, Jean-Louis SBAFFE – Maire de Tignieu-Jameyzieu, Jeannine BONINO - VC BRD, Michel CHINCHOLE - VC BRD, Martine FULLY VC BRD, Yvan GAUTRONNEAU - VC BRD, André MANSIAUX - VC BRD.

Personnes excusées :

Thierry BEKHIT - Maire de Saint Romain de Jalionas, Alexandre BOLLEAU - Maire de Sermérieu, Olivier BONNARD - Maire de Creys-Mépieu, Bruno GINDRE - Maire de Villette d'Anthon, Christian GIROUD - Maire de Montalieu-Vercieu, Didier LOUVET - Maire de Brangues, Francis SPITZNER - Maire de Vertrieu, Frédéric VIAL - Maire de MORESTEL, Ludovic ROBLETTE - VC BRD, Rudy WITTEMANN - VC BRD

André Mansiaux, Président de l'association Veille Citoyenne de la Boucle du Rhône (VC-BRD) en Dauphiné, remercie tous les participants, ainsi que la mairie de Tignieu-Jameyzieu pour son accueil. Il regrette que seuls 4 élus participent à cette réunion sur les 54 qui ont été invités. Même si le jour et l'heure choisie pour cette réunion n'étaient pas des plus propices (vacances scolaires et veille du week-end de Pâques), on peut aussi penser que beaucoup d'entre eux ne se sont pas sentis concernés ou intéressés par le sujet retenu pour cette réunion d'échanges sur la démocratie participative.

Il présente l'association VC BRD qui a été créée récemment et dont les actions visent à :

- Inciter les habitants à plus s'impliquer dans la vie publique sur notre territoire,
- Associer davantage les habitants aux décisions publiques qui y sont prises.

Il précise que la réunion de ce jour fait suite à celle sur la démocratie et la citoyenneté au niveau des communes et intercommunalités, organisée par VC BRD dans le cadre du Grand Débat National (GDN), le 13 mars à Tignieu-Jameyzieu.

L'association a choisi de retenir pour ces échanges, parmi les propositions issues de cette réunion, celles qui sont compatibles avec la législation actuelle. Elles sont en effet concrètes et pourraient facilement être appliquées (un certain nombre sont déjà mise en œuvre sur certaines communes).

Le but de cette réunion est :

- d'échanger sur ces propositions
- de partager les expériences positives/négatives de ceux qui en ont mis en place, ou ont essayé de le faire
- de voir dans quelle mesure elles (ou certaines d'entre elles) pourraient être généralisées.

Avant d'aborder chacune des 4 thématiques prévues à l'ordre du jour, il est demandé aux participants de réagir aux propos suivants tenus lors de la conclusion de la réunion du 13 mars dernier :

« Il existe un antagonisme entre la volonté affichée de plus d'implication des citoyens et la faiblesse de l'implication réelle. Pour les uns les citoyens ne font pas suffisamment l'effort d'aller chercher les informations nécessaires pour s'impliquer efficacement, et pour d'autres les déceptions accumulées (non prise en compte par les élus des attentes exprimées par les citoyens) ces dernières décennies ne les incitent pas à s'impliquer. »

Il s'ensuit les échanges suivants :

- les conditions du dialogue sont difficiles à remplir :
 - il est plus facile de mobiliser contre que pour un projet,
 - un projet de territoire permettrait de mettre en place un dialogue avec les habitants : il n'y a malheureusement aucun projet de territoire sur chacune des 2 communautés de communes de BRD.
- importance de définir le cadre de décision de chacun (bien connaître les règles) : chaque maire peut décider du périmètre où chacun peut s'exprimer et participer
- nécessité d'informer / former les habitants sur les sujets sur lesquels ils vont se prononcer : il faut être éclairé pour donner un avis dans le sens de l'intérêt général (exemples cités de non prise en compte de l'intérêt des enfants dans les consultations sur les temps d'activité périscolaire (TAP), de non prise en compte des conséquences financières dans le choix des habitants de refuser d'avoir une école pour 2 communes).
- le GDN a permis de mettre en évidence que les gens souhaitent s'investir mais qu'il est difficile de transformer cette volonté en une participation réelle : il faut trouver d'autres formes de participation au-delà de simples réunions pour toucher un public plus large.

THEMATIQUE « EDUCATION A LA CITOYENNETE »

Propositions formulées lors de la réunion du 13 mars :

- *généralisation des conseils municipaux des enfants,*
- *mise en place de conseils municipaux des jeunes (collégiens, lycéens),*
- *sensibilisation des adultes à la citoyenneté et à la compréhension du découpage et des compétences des collectivités (articles dans les journaux et sites internet communaux et intercommunaux, réunions publiques, ...).*

Unanimité des participants sur l'intérêt de ces propositions.

Les élus estiment qu'il est indispensable que ces conseils municipaux soient animés par des élus avec l'appui si nécessaire du personnel communal. Il peut être très difficile de trouver des personnes disponibles, notamment pour les petites communes.

VC BRD estime que des bénévoles pourraient également apporter leur appui à cette animation.

En ce qui concerne la sensibilisation des adultes à la citoyenneté et à la compréhension du découpage des compétences des collectivités (communes et communautés de communes), le sujet est complexe en fonction notamment :

- d'une évolution continue des compétences prises d'une part par les communautés de communes suivant les exigences légales et rétrocédées d'autre part aux communes pour certaines d'entre elles,
- de supports de communication des collectivités inadaptés : leur découpage est souvent fait en fonction des délégations de compétence qui sont souvent décalées par rapport aux besoins des habitants. Le projet de territoire, s'il existait, serait un fil conducteur intéressant pour effectuer cette sensibilisation
- de compétences, comme la mobilité par exemple, que les collectivités n'ont pas à ce jour, alors que c'est un sujet sensible et prioritaire pour une part importante de la population

C'est peut être aux habitants, ainsi qu'aux associations citoyennes, de faire des propositions sur leurs attentes en terme de sensibilisation.

THEMATIQUE « MEILLEURE INFORMATION DES CITOYENS SUR LA VIE PUBLIQUE »

Propositions formulées lors de la réunion du 13 mars :

- *incitation des habitants à assister aux réunions des conseils municipaux et communautaires : publication large et à l'avance des dates et ordre du jour de ces réunions (presse, site internet, réseaux sociaux / messagerie numérique, ...), possibilité d'échanges entre élus et habitants à la fin de la réunion du conseil,*
- *rédaction des comptes rendus des réunions de conseils municipaux et communautaires relatant les échanges entre élus plutôt que la simple rédaction des délibérations.*

Unanimité également des participants sur l'intérêt de ces propositions.

Regrets que les réunions de conseil municipal et/ou communautaires ne soient trop souvent que des chambres d'enregistrement de décisions prises à l'avance par l'exécutif, sans qu'il y ait de véritables débats.

Les habitants demandent plus de transparence et il est important que les comptes rendus fassent apparaître le cheminement qui a conduit à la prise de décision ainsi que les arguments des uns et des autres.

Il peut être envisagé que les débats soient filmés et disponibles en direct ou en différé (des réflexions dans ce sens sont menées sur la commune de Tignieu-Jamezieu).

Il faut favoriser la possibilité d'intervention du public, soit en fin de réunion soit par suspension de séance en cours de réunion, sachant que ces interventions ne pourront pas être retranscrites dans le compte rendu.

THEMATIQUE « IMPLICATION DES HABITANTS DANS LA VIE PUBLIQUE »

Propositions formulées lors de la réunion du 13 mars :

- *implication dans des actions collectives d'intérêt général organisées par les communes et communautés de communes et rassemblant enfants jeunes et adultes : généralisation des opérations de nettoyage de la nature déjà fortement développées, mise en place d'autres opérations à définir,*

- *ouverture des commissions municipales et communautaires aux non-élus,*
- *mise en place de mesures de démocratie participative (conseil de quartier par exemple), a minima celles qui sont obligatoires (Conseil de Développement pour les communautés de communes).*

Ces actions collectives doivent être de durée limitée (quelques heures) pour inciter le plus grand nombre à y participer. Des actions dans la durée (atelier d'informatique pour les seniors, aide à la bibliothèque) demandent un engagement plus fort qui risque de rebuter beaucoup de personnes.

Il faudrait qu'il y en ait régulièrement tout au long de l'année sur des thématiques différentes, telles que par exemple :

- accueil des nouveaux habitants
- remise de la carte d'électeurs lors des 18 ans
- fête des voisins,
- ballade dans la commune sur un thème donné : éclairage urbain par exemple

THEMATIQUE « CONSULTATION DES HABITANTS EN DEHORS DES ELECTIONS »

Proposition formulée lors de la réunion du 13 mars :

Consultation des habitants pour tout projet d'importance au niveau communal ou intercommunal (changement de périmètre d'une communauté de communes, fusion de communes, projets liés à la mobilité, création / utilisation d'infrastructures telles que des piscines par exemple, ...), avec engagement à respecter le résultat de cette consultation.

Unanimité des élus pour rejeter l'organisation de référendums locaux dans la mesure où les maires ont été élus sur un projet / un programme et ils doivent pouvoir le mener à bien au cours de leur mandat. Ce refus est également motivé par le fait que les habitants peuvent, par manque de connaissance et de formation, ne pas prendre en compte suffisamment l'intérêt général et les contraintes financières dans leur vote.

Des consultations ponctuelles de la population sont par contre intéressantes pour permettre aux élus de recueillir son avis, mais sans obligation des élus de prendre en compte leurs résultats.

VC BRD précise que le cas des communautés de communes est particulier dans la mesure où il y a une simple élection des conseillers communautaires (seulement pour communes de plus de 1 000 habitants), mais en aucun cas leur élection pour un projet / un programme.

André Mansiaux remercie tous les participants pour ces échanges qui ont été très riches et qui apportent de la matière pour la suite des réflexions qui vont être menées par l'association.

L'association prévoit d'organiser prochainement une réunion publique pour informer les habitants et définir les actions qui pourraient être menées à court et moyen terme.